

CASE COLOMBARIUM

CONCESSION DE TERRAIN DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL



Le Maire de la commune de Condezaygues
Vu la demande présentée par M. Pedro Claude
BOUZERAND domicile à Condezaygues
6 "Casals Redams"
Case du Colombarium
et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal
à l'effet d'y fonder la sépulture particulière de : M. famille

Concession N° 197
N° du Plan 2
Case

ARRÊTE :

Article premier. – Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée une concession perpetuelle
à compter du _____
de 0,16 mètres superficiels.

Art. 2. – Cette concession est accordée à titre de ⁽¹⁾ :

- concession nouvelle ;
- renouvellement de la concession accordée le _____ et expirant le _____ ;
- conversion de la concession accordée le _____ et expirant le _____ .

Art. 3. – La concession est accordée moyennant la somme totale de quatre cent cinquante euros qui a été versée dans la caisse du receveur municipal suivant quittance N° _____ du _____ .

Art. 4. – Les droits de timbre et d'enregistrement du présent arrêté demeurent à la charge du titulaire de la concession.

Art. 5. – Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.

Fait en mairie, le 23 juillet 2011
Le Maire,

L'acquéreur,



Er Enregistré à : **SIE D'AGEN**
 — Le 30/08/2011 Bordereau n°2011/1034 Case n°1
 le Enregistrement : 25 € Pénalités :
 F° Total liquidé : vingt-cinq euros
 R€ Montant reçu : vingt-cinq euros

Le Contrôleur principal

Le Contrôleur des Impôts
Patrick MERIEN

EXEMPLAIRE DESTINÉ
A LA MAIRIE

(1) Rayer les mentions inutiles.